



Électricité verte : quelles garanties pour les consommateurs ?

Depuis quelque temps sur le marché de l'énergie, un grand nombre de fournisseurs d'électricité verte ont fait leur apparition. Ces acteurs s'engagent à fournir à leurs consommateurs de **l'électricité 100% renouvelable**, produite en France ou à l'étranger. Mais côté consommateurs, comment s'assurer que l'énergie consommée est bien verte ? Quelles sont les garanties ? **Planète OUI** fait le point sur le sujet.

Il faut savoir qu'en souscrivant à un contrat d'énergie verte, le client **ne consomme pas 100% d'électricité d'origine renouvelable**. En effet, le réseau d'approvisionnement en électricité est le même pour tout le monde, consommateur d'électricité verte ou pas. Lorsqu'un fournisseur, comme **Planète OUI**, propose une offre «verte», il **garantit qu'une production d'électricité d'origine renouvelable (hydraulique, éolienne, solaire ou encore biomasse), équivalente à la consommation de ses clients, est injectée dans le réseau**. C'est là qu'interviennent les Garanties d'Origine.

Les Garanties d'Origine késako ?

Les Garanties d'Origine (ou GO) sont des certificats vendus par les producteurs d'énergie «verte» aux fournisseurs. Ils permettent à ces derniers d'attester que pour **1 MWh consommé par leurs clients, 1 MWh renouvelable a été injecté sur le réseau**. Ces GO sont contrôlées et régulées par un organisme français (Powernext), aussi appelé «teneur de registre».

Aujourd'hui la Garantie d'Origine est le seul outil de traçabilité de l'électricité verte.

Les Garanties d'Origine un bon indicateur ...

Le système des Garanties d'Origine permet au Gouvernement, par le biais du teneur de registre, de suivre leur évolution donnant ainsi une tendance sur la consommation d'énergie verte en France.

A titre d'exemple, plus de 45 millions de GO ont été émises en 2017 contre moins de 40 millions en 2016 (+14%), **ce qui tend à prouver que les énergies renouvelables se développent en France et qu'il s'agit d'une tendance de fond.**



Le système des Garanties d'Origine, bien qu'imparfait, permet de suivre l'évolution de la demande en électricité verte. Les GO augmentent régulièrement chaque année, ce qui prouve clairement qu'un mouvement en faveur des énergies renouvelables commence à émerger en France

Albert Codinach, PDG de Planète OUI

En bref, plus il y aura de GO émises, plus la voix des producteurs et fournisseurs d'énergies renouvelables se fera entendre pour faire bouger les lignes !



... mais qui a ses limites

Cependant, le système actuel n'apporte qu'un financement supplémentaire faible aux producteurs d'énergie, il est ainsi souvent utilisé par des installations déjà existantes et amorties. Et ne permet donc pas un réel essor des énergies renouvelables.

Dû à des coûts administratifs trop lourds, le système profite principalement aux gros producteurs et n'incite pas au développement d'un réseau plus décentralisé, qui doit être au cœur de la transition énergétique.

La solution ? Aller plus loin que les garanties d'origine.

Chez Planète OUI, nous avons la volonté de démocratiser l'électricité verte pour la rendre accessible au plus grand nombre, et cela passe par un dépassement du système des garanties d'origine : le développement de partenariats avec des producteurs renouvelables locaux et le développement de nouveaux projets renouvelables en propre.

Albert Codinach, PDG de Planète OUI

Planète OUI en quelques chiffres



Nombre de clients
28 000



Nombre de salariés
12 ETP (et 27 ETP indirects)



CA 2017
15 000 K€



Énergie fournie aux clients
102 GWh



Part d'énergie d'origine renouvelable :
100%

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires ou d'interview :



MONET+ASSOCIÉS
agence RP créatrice d'engagement

Contact médias :

Alexandra Grange
04.78.37.34.64 / 06.03.94.62.47